

## COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

### **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseillers Municipaux :**

**Séance du 10 février 2026**

sous la présidence de Madame Isabelle TRENDEL, Maire

élus en fonction : 27  
présents : 22  
excusés : 5 dont 5 procurations  
absent : /



### **3<sup>ème</sup> QUESTION A L'ORDRE DU JOUR**

#### **Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2025**

#### **3-2. Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune de Village-Neuf - Année 2025**

Mme la Maire expose :

En application de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Pour l'année 2025, le bilan des opérations immobilières de la commune de Village-Neuf peut être présenté comme suit :

A - Achat de terrains non bâtis  
Néant.

B - Vente de terrains non bâtis

B1. Vente de terrains - Rue Vauban

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 445/120 de 0,69 are
- section 11 parcelle n° 1280/259 de 0,99 are

soit un total de 1,68 are

Prix de vente : 42 000,00 €

Acheteurs : M. et Mme BELKHIR Radouane et Sorya

Acte passé par devant Me Catherine LODOVICHETTI, Notaire à Huningue.

B2. Vente d'un terrain - Rue Vauban

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 362 de 3,89 ares

Prix de vente : 77 800,00 €

Acheteur : ECRHIN SAS

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B3. Vente d'un terrain - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1282 de 0,96 are

Prix de vente : 4 800,00 €

Acheteur : ECRHIN SAS

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B4. Vente de terrains - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1283 de 0,10 are
- section 11 parcelle n° 1284 de 0,65 are

soit un total de 0,75 are

Prix de vente : 3 750,00 €

Acheteur : Mme MARTIN Violette

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B5. Vente d'un terrain - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1285 de 0,78 are

Prix de vente : 3 900,00 €

Acheteur : M. GERWILL Emmanuel

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B6. Vente de terrains - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1286 de 0,27 are
- section 11 parcelle n° 1288 de 0,51 are

soit un total de 0,78 are

Prix de vente : 3 900,00 €

Acheteurs : M. et Mme VERRON Julien et Céline

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B7. Vente de terrains - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1287 de 0,26 are

- section 11 parcelle n° 1284 de 0,51 are

soit un total de 0,77 are

Prix de vente : 3 850,00 €

Acheteurs : M. et Mme MAGLIONE Pierre-Louis et Renée

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

B8. Vente d'un terrain - Lieudit « Bruecklematten »

Désignation cadastrale :

- section 11 parcelle n° 1290 de 0,29 are

Prix de vente : 1 450,00 €

Acheteur : M. et Mme HEINIS Antoine et Claudine

Acte passé par devant Me Sébastien BASCH, Notaire à Mulhouse.

C - Achat de terrains bâtis

Néant.

D - Vente de terrains bâtis

Néant.

Le Conseil Municipal en prend acte.

-----  
Pour extrait conforme :

Village-Neuf, le 12 février 2026

Le secrétaire,



Olivier CRELEROT

La Maire,



Isabelle TRENDEL

Délibération certifiée exécutoire le 12/02/2026  
Signé : Mme la Maire, Isabelle TRENDEL